



#EnergyPoverty

Conférence sur la précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe

RAPPORT



Comité économique
et social européen



Table des matières

L'efficacité des bâtiments – clé de la lutte contre la précarité énergétique **1**

Introduction	1
Vague de rénovations et plans pour la reprise et la résilience, une partie de la solution	3
Une stratégie européenne pour le droit à l'énergie	10
Conclusion: vers une dimension sociale du pacte vert	13

Conférence **15**

Programme.....	16
Principales conclusions proposées	18
Conclusions	20
Introduction	20
Établissement d'une stratégie globale, de plans nationaux et d'un soutien financier	22
Assurer une compréhension commune du phénomène	23
Éradiquer la précarité énergétique en accordant une attention particulière aux plus vulnérables	23



L'efficacité des bâtiments – clé de la lutte contre la précarité énergétique

Introduction

Pacte vert, transition verte, émissions de gaz à effet de serre nulles et zéro précarité énergétique dans l'Union européenne d'ici 2030. En 2019, d'après Eurostat, près de 35 millions d'Européens n'avaient pas les moyens de chauffer convenablement leur logement l'hiver ni de le rafraîchir correctement l'été, et 6,2 % d'entre eux n'étaient pas en mesure de payer leurs factures ni d'accéder aux services énergétiques essentiels.

Voilà ce qu'on entend par «**précarité énergétique**», un phénomène silencieux qui touche, bien que de façons différentes, de nombreux ménages de l'Union européenne et qui risque de continuer à s'aggraver dans les prochaines années, en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, mais également, de manière indirecte, de la transition écologique et énergétique que l'Union européenne met en place au moyen du pacte vert, le grand plan de transformation économique lancé par la Commission européenne en décembre 2019 et qui pourrait, en l'absence de mesures adéquates, entraîner une augmentation des inégalités sociales.

Le chauffage, le refroidissement, l'éclairage et l'alimentation en énergie des appareils électroménagers sont essentiels et indispensables au maintien d'un niveau de vie décent et de la santé des citoyens. Si, d'une part, le sujet de l'accès à l'énergie et à l'énergie propre dominera la stratégie politique de l'UE dans les prochaines années, d'autre part, le niveau des dépenses énergétiques peut représenter une barrière qui menace de créer encore plus de précarité et d'exclusion sociale. Le fait d'affronter le problème de la précarité énergétique à l'échelle de l'Union peut également aider à atteindre les objectifs de neutralité climatique, à réduire les inégalités au sein de l'Union européenne et à soutenir dans le même temps la sortie de la crise économique engendrée par la pandémie de COVID-19.

C'est sur ces trois piliers que repose la réflexion du Comité économique et social européen (CESE), qui a organisé une conférence en ligne sur la **précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe** le mardi 20 avril 2021 afin de mettre en lumière un problème qui touche encore plus de 7 % de la population européenne. L'événement – organisé conjointement par la section «Transports, énergie, infrastructures et société de l'information», la section «Emploi, affaires sociales et citoyenneté» et la section «Agriculture, développement rural et

environnement» – a réuni des représentants de haut niveau de la société civile européenne, ainsi que des institutions de Bruxelles, des autorités nationales et locales et du monde universitaire.

L'objectif: attirer l'attention sur le sujet de la précarité énergétique au moment où Bruxelles se prépare à la transition écologique et énergétique avec l'ambition de «**ne laisser personne de côté**» et de faire en sorte que la transition soit «juste». Pour donner un sens concret à cette ambition, il est nécessaire d'établir un programme politique qui place la précarité énergétique dans la liste des priorités du pacte vert pour l'Europe, en fixant l'objectif précis de zéro précarité énergétique dans l'Union d'ici 2030. L'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990, en tant qu'une étape intermédiaire pour atteindre la neutralité climatique totale à l'horizon 2050. Cet objectif s'inscrit dans la continuité de celui de l'accord de Paris de 2015 sur le climat, qui vise à limiter l'augmentation des températures sous la barre des 2 °C et à atteindre un niveau net d'émissions nul d'ici 2050. Il est désormais temps d'ajouter un nouvel objectif aux priorités du pacte vert.

Concrètement, la création d'une coalition de toutes les institutions de l'Union et des organisations de la société civile est demandée afin de faire front commun pour lutter contre la précarité énergétique. Pour réussir, «l'UE et les États membres doivent travailler de concert», a déclaré **Christa Schweng**, présidente du CESE, en introduction aux travaux de la conférence en ligne, en rappelant que le devoir des institutions de l'Union européenne est «d'éviter le risque d'un accroissement des inégalités en Europe» en ce qui concerne l'accès à l'énergie. Si «une personne sur cinq était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE» déjà avant la pandémie de COVID-19, la crise sanitaire et économique risque aujourd'hui d'aggraver ces inégalités en touchant les individus qui sont déjà marginalisés et en situation de précarité, mais en entraînant surtout de nouvelles personnes dans cette précarité.

Séjour forcé entre les quatre murs de son domicile. La pandémie et les mesures de confinement qui en ont découlé ont également entraîné une augmentation du temps passé chez soi, mettant en exergue les coûts humains et sociaux de cette crise. Les gouvernements nationaux ont demandé à leurs citoyens de rester chez eux pour se protéger du virus, mais «comment rester chez soi quand son logement est nocif pour sa santé», a demandé **Sarah Coupechoux** de la Fondation Abbé Pierre en France, faisant remarquer que l'urgence sanitaire touche des personnes qui vivent déjà financièrement en marge de la société.

Le risque est d'assister à une nouvelle augmentation de la précarité énergétique et du nombre de chômeurs.

Le CESE demande dès lors que des actions politiques ciblées soient menées en partenariat avec la société civile, y compris les citoyens, sans lesquels il serait difficile d'atteindre l'«objectif». «C'est le moment ou jamais de prendre des mesures coordonnées pour parvenir à la neutralité climatique, se relever après la crise et accroître la cohésion sociale. La précarité énergétique ne saurait être réduite sans la participation active de la société civile organisée», a exhorté Christa Schweng.

Vague de rénovations et plans pour la reprise et la résilience, une partie de la solution

La précarité énergétique est due à une combinaison de différents facteurs: des prix élevés de l'énergie aux faibles revenus, en passant par les habitations à faible efficacité énergétique, c'est-à-dire mal isolées, humides et avec de vieilles installations qui ont une incidence plus importante sur le climat et sont souvent la cause de coûts énergétiques élevés. Ceux qui en souffrent le plus sont les Européens à bas revenus, comme les travailleurs les plus précaires ou les retraités à faibles revenus, mais également les jeunes adultes ou les ménages qui vivent dans des logements peu chers à l'efficacité énergétique généralement médiocre. L'augmentation constante des prix de l'électricité observée au cours des dernières années dans la majorité des pays de l'UE (qui n'a ralenti que pendant la pandémie), ajoutée à la crise sanitaire et aux faibles performances énergétiques du patrimoine immobilier européen, font craindre une augmentation de la précarité énergétique en Europe dans la période de l'après COVID-19.

De manière générale, les femmes en souffrent plus que les hommes (en raison du fait qu'elles ont en moyenne des salaires plus bas dans de nombreux pays du continent) et, comme le démontrent les données de l'Institut de recherche Jacques Delors, ce sont les régions du sud de l'Europe qui sont les plus concernées. C'est ce qu'a souligné



La précarité énergétique ne saurait être réduite sans la participation active de la société civile organisée

Christa Schweng,
présidente du CESE

Thomas Pellerin-Carlin, directeur du Centre énergie de l'Institut Jacques Delors, lors de son discours d'introduction du premier panel de la conférence consacré aux solutions pour «**s'attaquer à la précarité énergétique en vue de contribuer aux objectifs pour le climat**».

En résumé, la rénovation profonde et la modernisation en matière d'efficacité énergétique sont une réponse et une partie de la solution au problème, mais «nous avons besoin d'un **engagement politique plus important en faveur de l'efficacité énergétique, et de construire une stratégie politique pour cette situation**»,

a-t-il affirmé, en évoquant également les problèmes de santé – physiques mais aussi psychologiques – pouvant être engendrés par la vulnérabilité énergétique. Il souligne ainsi le rôle qu'une rénovation raisonnée des constructions pourrait avoir, tant sur le phénomène de précarité énergétique que sur l'incidence environnementale des bâtiments au sein de l'Union, avec des effets positifs sur le climat.



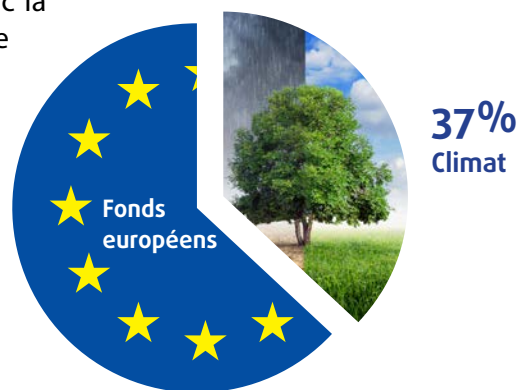
La précarité énergétique se répand également, et surtout, à la suite de mauvaises décisions politiques, mais peut-être serait-il plus correct de faire état d'«absence de décisions». Dans bon nombre de cas et de pays, la rénovation des bâtiments en matière d'efficacité énergétique «n'a pas été une priorité d'investissement» au cours des dernières années, explique M. Pellerin-Carlin. «Nous avons choisi de ne pas rénover aussi rapidement que nous aurions dû et pu le faire et, par conséquent, trop de personnes vivent encore dans ces conditions.» Il existe toutefois une solution, et celle-ci passe par la rénovation des bâtiments, qui peut également aider à réduire leur incidence sur les changements climatiques grâce à des approches plus efficaces. Pour ce faire, il serait nécessaire de créer une coalition politique chargée d'éradiquer la précarité énergétique dans l'Union européenne

d'ici 2030, avec des objectifs concrets à mettre en œuvre au moyen des politiques européennes et des outils de financement mis à la disposition des États – ceux qui existent déjà, et ceux qui seront déployés à l'avenir.

Dans un premier temps, l'attention devrait être portée sur les **plans nationaux en matière d'énergie et de climat** (PNEC) et sur les stratégies de rénovation du patrimoine immobilier européen à long terme. En effet, les pays de l'Union transposent les directives de l'UE en la matière au moyen de leurs PNEC, qui prévoient également la mobilisation d'investissements dans le secteur résidentiel grâce à des interventions destinées à mettre en valeur leur durabilité. Toutefois, la relance post-pandémie offre également une occasion unique de lutter contre la précarité énergétique également par les **plans nationaux pour la reprise et la résilience**, qui permettront aux États membres d'accéder aux ressources de Bruxelles en échange de réformes et de politiques pour orienter les investissements. Comme le suggère le nom du plan de la Commission européenne, **NextGenerationEU** (l'instrument temporaire de relance doté d'une enveloppe de 750 milliards d'euros, divisés en prêts et subventions), les plans d'investissement pour la relance devront mettre les futures générations au cœur de leurs priorités.

«Les plans de relance pour l'Europe doivent être guidés par les principes de durabilité environnementale, de solidarité, de cohésion et de convergence, et par la détermination de ne laisser personne de côté, que ce soient les États membres, les régions ou les individus», a rappelé la présidente du CESE dans son discours lors de la conférence. Il est clair que, d'après le CESE, la lutte contre la précarité énergétique devrait être au cœur de la prochaine génération de l'Union, et être considérée comme une priorité d'investissement dans les plans nationaux de relance post-COVID-19.

Au moins **37 % des fonds européens** pour la relance seront destinés à l'action pour le climat, et les États membres auront donc la possibilité d'insérer la lutte contre la précarité énergétique dans les priorités d'investissement de leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience. Des investissements dans la rénovation des bâtiments, dans les logements sociaux à bas prix mais efficaces énergétiquement: des moyens financiers sont désormais à disposition pour investir dans des politiques qui réduisent la précarité, y compris celle qui concerne l'accès primaire à l'énergie. En effet, les estimations actuelles concernant la diffusion de la précarité énergétique en Europe ne prennent pas encore en considération l'incidence qu'aura la crise sanitaire (et la crise économique qui lui est associée) sur l'appauvrissement



de la population européenne, et il ne fait aucun doute que le phénomène s'aggravera indirectement en raison de la COVID-19, avec la perte ou la baisse des revenus.

Dans le contexte de la reprise post-pandémie, il est donc clair que les fonds pour la relance «verte» devront également être utilisés pour améliorer la capacité des citoyens à chauffer convenablement leurs habitations. Les plans de l'Union européenne pour moderniser les bâtiments afin de les rendre plus efficaces du point de vue énergétique joueront un rôle clé dans la lutte contre la précarité énergétique. L'importance de l'initiative intitulée **vague de rénovations**, publiée par la Commission européenne en octobre dernier, a été soulignée à plusieurs reprises dans le débat comme l'un des principaux piliers du pacte vert pour l'Europe. Le plan du Berlaymont pour rénover le patrimoine immobilier de l'Union prévoit (au moins) de doubler le taux de rénovation énergétique annuel des habitations et des bâtiments non résidentiels de l'UE d'ici 2030, et de favoriser une profonde rénovation énergétique accompagnée d'une modernisation, afin de limiter son incidence environnementale.

Le patrimoine immobilier du continent est responsable de **40 %** de toute la consommation d'énergie en Europe, et de **36 %** des émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de l'énergie. Pour cette raison, l'exécutif européen a fixé dans son plan l'objectif de rénover 35 millions de bâtiments d'ici 2030. Il reste encore un long chemin à parcourir et Bruxelles ne cache pas que la rénovation des bâtiments est l'un des secteurs dans lesquels le manque d'investissements est le plus important, et ce même si le nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) (2021-2027) associé à l'instrument temporaire de relance, NextGenerationEU, offre la possibilité de mobiliser des investissements à grande échelle, dans le domaine de la rénovation également. La mise en œuvre de cette véritable «vague de rénovations» sera financée, en outre, par les plans nationaux pour la reprise et la résilience, qui devront transformer en projets concrets les ressources mobilisées par Bruxelles dans le fonds provisoire pour la relance.

Et, d'après la Commission européenne, nous sommes sur la bonne voie. Le défi de la précarité énergétique fait partie intégrante de l'«objectif de ne laisser personne de côté» dans la transition du pacte vert, a assuré **Adela Tesarova**, cheffe d'unité Consommateurs, initiatives locales, transition juste de la Direction générale de l'énergie (DG ENER) de la Commission européenne. Elle a confirmé que le plan de rénovation énergétique des bâtiments est «un élément clé pour affronter le problème de la précarité énergétique» ainsi que pour atteindre les

objectifs climatiques de l'Union européenne, dont l'objectif clé consistant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. La stratégie, dans les plans de Bruxelles, devrait aider à éliminer les obstacles à la rénovation des bâtiments et à mobiliser de nouveaux investissements, publics mais également, et surtout, privés.

Cependant, d'après l'exécutif européen, le plan sera également fondamental pour relancer l'économie après le coronavirus, puisque «la rénovation des bâtiments est l'un des secteurs dans lesquels il est possible de créer sans cesse de nouveaux emplois». L'UE estime à 160 000 les nouveaux emplois «verts» dans le secteur de la construction nécessaires pour atteindre l'objectif de la revalorisation de 35 millions de bâtiments sur le continent. Les États membres de l'Union ont récemment dû parachever les plans de relance nationaux qu'ils présenteront à Bruxelles avant la fin du mois d'avril, et la Commission est restée en «contact rapproché» avec eux au cours des six derniers mois. Nous verrons si les mesures de lutte contre la précarité énergétique prendront suffisamment en considération la rénovation des bâtiments dans les plans de relance post-coronavirus des pays européens. Attention toutefois: il ne faut pas que les investissements de la vague de rénovations excluent, sur le plan des logements, les groupes les plus vulnérables en donnant la priorité à certaines habitations seulement.

La lutte contre la précarité énergétique est avant tout l'occasion **de réduire les inégalités en Europe**, que la pandémie risque indirectement d'aggraver. Cette ambition émane de plusieurs représentants de la société civile organisée qui ont pris part au deuxième panel de la conférence, consacré précisément aux solutions pour **«s'attaquer à la précarité énergétique en vue de réduire les inégalités»**. Dans la relance post-pandémie, il faudra porter une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, à savoir aux personnes qui vivaient déjà dans des conditions difficiles avant la pandémie, et qui risquent de voir ces conditions s'aggraver en raison de la crise.



Le plan de rénovation énergétique des bâtiments est «un élément clé pour affronter le problème de la précarité énergétique»

Adela Tesarova,
cheffe d'unité Consommateurs,
initiatives locales, transition
juste de la Direction générale
de l'énergie (DG ENER) de la
Commission européenne



Les inégalités structurelles préexistantes qui touchent les femmes, les sans-abri, les personnes âgées, les ménages à faibles revenus, mais également les migrants et les demandeurs d'asile les rendent encore plus vulnérables à la précarité énergétique. Les décideurs politiques devraient donner la priorité à des mesures de lutte contre l'exclusion sociale, y compris celle des logements, a souligné **Helder Ferreira** du Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN). Cet appel à faire de cette transition une transition «pour tous» et «particulièrement pour les groupes vulnérables en s'assurant que la mise en œuvre des politiques européennes apporte des améliorations concrètes» est fondamental. Des investissements adaptés sont essentiels, mais la mise au point de programmes d'efficacité énergétique et d'assistance technique pour les États membres l'est tout autant, a souligné **Jagoda Munić**, représentant la fédération européenne des Amis de la Terre, en ajoutant que la rénovation nécessite des politiques visant à faciliter l'accès aux logements sociaux.



Si l'UE n'est pas capable de tenir sa promesse de ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, alors la «transition échouera»

Kadri Simson,
commissaire européenne
chargée de l'énergie

Entreprendre la transition sans laisser personne de côté représente le grand défi de cette législature et de l'actuelle Commission, dirigée par Ursula von der Leyen. La commissaire européenne chargée de l'énergie, **Kadri Simson**, l'a également reconnu lors de son introduction du troisième panel consacré à «**la précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe**». La commissaire a rappelé que si l'UE n'est pas capable de tenir sa promesse de ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, alors la «transition échouera. Nous sommes réellement déterminés à réaliser la transition juste que le pacte vert pour l'Europe entend mettre en œuvre.» Il ressort du débat avec Kadri Simson qu'il n'existe pas encore en Europe de «définition standard de la précarité énergétique», étant donné que les États membres disposent de leurs propres critères pour la définir, et cette lacune rend la stratégie européenne de la vague de rénovations «encore plus importante», a affirmé la commissaire, en soulignant que les bâtiments durables et efficaces du point de vue énergétique devraient être

«la nouvelle norme» et que l'initiative encouragera un plus large accès aux logements à des prix abordables.

Les plans de relance et le CFP (2021-2027) ne sont pas les seules solutions. En ce qui concerne la lutte contre la précarité énergétique, Kadri Simson a rappelé le rôle que jouera également le **Fonds pour une transition juste** pour fournir les ressources nécessaires et pour amener la transition vers l'énergie propre dans les régions et communautés du continent qui sont le plus en retard du point de vue de la décarbonation. Si la précarité énergétique est une réalité encore très présente au sein de l'Union européenne, la transition numérique et verte «ne peut se déployer à pleine vitesse», a continué la commissaire, en notant que «l'Europe doit être un exemple de transition réussie» avec l'adoption de solutions de rénovation pour l'ensemble de sa population, et non seulement une partie.

La lutte contre la précarité énergétique occupera une position centrale lors des prochaines présidences de l'Union européenne, et cet engagement politique a été confirmé par les pays qui reprendront le flambeau à la suite du Portugal, la **Slovénie d'abord, puis la France**. «Elle sera au cœur de notre présidence, car nous savons qu'elle est essentielle pour une transition équitable», a assuré **Emmanuelle Wargon**, ministre déléguée chargée du logement au sein du gouvernement français; la France qui prendra les rênes du Conseil de l'Union européenne lors du premier semestre 2022. Elle a souligné que la lutte contre la précarité énergétique est au cœur d'une «transition verte forte et équitable. Nous avons besoin d'une transition juste pour ne laisser personne de côté», a-t-elle insisté. La Slovénie, qui prendra les rênes du Conseil de l'UE à partir du 1er juillet, à la suite du Portugal, suit cette même idée. Il ne faut laisser personne de côté, mais il faut également une répartition équitable «durant la transition énergétique», a précisé **Blaž Košorok**, secrétaire d'État slovène aux infrastructures, dans son intervention lors de la conférence. Il a souligné la nécessité d'une «approche globale» et abordant dès lors le problème de la précarité énergétique, réunissant tous les éléments sociaux et environnementaux, de manière à ne laisser personne de côté.



Une stratégie européenne pour le droit à l'énergie



Personne ne devrait avoir à choisir entre manger, allumer la lumière ou chauffer son logement: l'accès à l'énergie économique et «verte» ne devrait pas dépendre des revenus mais être considéré **comme un droit social et, avant tout, comme un droit humain**. Le CESE a ainsi entrepris une réflexion approfondie sur le sujet de la précarité énergétique en choisissant comme interlocuteurs privilégiés la société civile européenne, d'une part, et les institutions de Bruxelles, d'autre

part, afin de créer une coopération avec le CESE qui jouera le rôle d'intermédiaire entre ces entités.

La réflexion fait suite à deux articles principaux du **socle européen des droits sociaux**, adopté par l'Union européenne en 2017 pour soutenir l'égalité des chances et de l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables, la protection et l'inclusion sociales. Il s'agit, d'une part, du **principe 19** (Logement et aide aux sans-abri) qui porte sur le droit de chacun d'avoir un logement décent et sain, et d'autre part, du **principe 20** (Accès aux services essentiels), qui concerne le droit d'accéder à des services essentiels, y compris l'énergie.

L'appel à une coordination destinée à renforcer la dimension sociale du pacte vert et de la transition verte arrive au moment où le **Portugal** a pris la décision de placer le renforcement du modèle social européen et du **socle européen des droits sociaux** susmentionné au cœur de son programme politique pour sortir de la crise «sans laisser personne de côté», et cela ne passe pas inaperçu. Ce sujet sera au cœur du **sommet social** que la présidence portugaise du Conseil de l'UE organisera le 7 mai à Porto. Les institutions de Bruxelles ont également confirmé que, en dépit de la pandémie, ce sommet donnera l'élan politique nécessaire à un nouveau plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, que la Commission européenne devrait présenter au premier semestre 2021. Un plan d'action pour la mise en place du socle

européen des droits sociaux est l'occasion de transformer ses principes, et en particulier les deux principes 19 et 20 susmentionnés, en actions concrètes.

La conférence du CESE a révélé une forte demande pour que l'UE mette au point une **véritable stratégie compréhensive et générale** pour s'attaquer à la précarité énergétique, dans le cadre du pacte vert et du socle européen des droits sociaux, afin d'obtenir des résultats à la fois dans la dimension sociale et dans la dimension «verte» et écologique. Cette stratégie à mettre au point devrait être menée par une coalition constituée de toutes les institutions européennes et des organisations de la société civile, avec le CESE jouant le rôle d'intermédiaire entre ces deux entités dans le but de mettre fin à la précarité énergétique en Europe d'ici 2030.

C'est un objectif de taille, étant donné que nous ne connaissons pas encore les effets à long terme qu'aura la pandémie sur le tissu social de l'Union. Selon le CESE, cette coalition devrait permettre une sensibilisation encore plus importante à cette problématique, et il conviendrait de se rencontrer régulièrement – au moins une fois par an – afin d'évaluer les progrès accomplis et les avancées qui doivent encore être faites. Il y a une prise de conscience du problème, et il y a également une idée de ce que pourraient être les solutions à une question complexe qui a des répercussions sur différents aspects de la vie des citoyens de l'UE, de l'éclairage au chauffage, en passant par les factures à payer.

La rencontre entre les décideurs politiques et la société civile au cours de cette conférence a fait ressortir une série d'obstacles qui devront être éliminés pour atteindre cet objectif. En attendant, les objectifs sociaux et environnementaux devront se renforcer mutuellement, tandis que, dans le pacte vert, une plus grande attention devrait être accordée à la prise en considération des droits sociaux lors de la transition vers une économie sans carbone. La précarité énergétique et, ainsi, la diffusion de logements inadaptés sur le territoire européen ont des conséquences sur la qualité de vie des citoyens européens et sur leur santé. Il est impératif de poursuivre les discussions sur la manière de garantir à tous l'accès à l'énergie, et surtout à l'énergie propre, quels que soient les revenus, et sur la manière de faire reconnaître cet accès comme un **droit humain et social**.

Mais pour un problème aussi complexe, il serait avant tout utile que les États se coordonnent pour créer une **définition commune de la précarité énergétique à l'échelle européenne**, afin qu'elle s'intègre en toute cohérence aux politiques de l'UE. La lutte contre la précarité énergétique – qui signifie concrètement rendre économiquement accessibles les logements et les investissements que doivent effectuer les familles pour améliorer l'efficacité des bâtiments dans

lesquels elles vivent – doit être désignée comme une priorité dans l’agenda de l’UE, et être abordée comme telle par toutes les initiatives de la Commission qui incitent à protéger «les plus faibles». Il est difficile de comparer les chiffres sans avoir une définition commune de la précarité énergétique, et il est donc plus difficile encore de saisir son ampleur et son incidence sur les différentes régions d’Europe. De plus, il est nécessaire d’élaborer une stratégie forte au niveau politique, en prenant en considération le rôle des organisations de la société civile, qui ont le mérite d’attirer l’attention sur la condition sociale au sein des États membres.



Pour la première fois depuis bien longtemps, les États ont également la possibilité d'utiliser des ressources importantes pour la relance de l'économie et la résolution de ce problème. Toutefois, dans la pratique, la Commission a contraint les États à destiner seulement **37 %** des ressources de leurs plans de relance à des actions en faveur du climat. Elle devra donc continuer à les encourager à élaborer des stratégies nationales visant à éradiquer la précarité énergétique, et en surveiller la mise en œuvre. Elle veillera ainsi à ce que ces politiques soient utilisées pour améliorer l'efficacité des bâtiments, mais également des logements sociaux, en les rendant plus accessibles économiquement. En général, ce sont les personnes ou les ménages à faibles revenus qui

vivent dans ces bâtiments, et le fait de permettre leur rénovation au moyen de fonds publics pourrait ainsi à la fois réduire le taux de précarité énergétique et augmenter l'efficacité énergétique du patrimoine immobilier européen.

Dès lors, les institutions de Bruxelles devraient s'assurer que ces priorités occupent une position centrale dans les **plans nationaux pour la reprise et la résilience**. De plus, le sujet de l'éradication de la précarité énergétique doit être au cœur de la transition et, d'après le CESE, il faudrait évaluer l'incidence sociale des politiques et initiatives de l'UE qui concernent la transition vers une économie sobre en carbone, afin de surveiller et d'empêcher de nouvelles fractures dans le tissu social.

Une possibilité réside dans l'introduction de normes minimales et obligatoires de performance énergétique pour différents types de bâtiments. Cette hypothèse est en cours d'évaluation par l'exécutif dans le cadre de la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments, en consultation publique jusqu'au 22 juin. En outre, un rôle important dans la lutte contre la précarité énergétique grâce aux ressources des fonds européens pour accroître l'innovation et les bonnes technologies pour l'efficacité énergétique reviendra aux entreprises, y compris celles du secteur privé, qui, au-delà de l'élaboration de technologies, sont fondamentales pour la création d'emplois, nécessaire au processus de relance après la crise.

En plus de favoriser la prise de conscience de ce sujet, d'après le CESE, la formation d'une **coalition politique** sera l'occasion de faire comprendre à tous comment une action commune à l'échelon européen peut résoudre les problèmes réels de ses citoyens, ce qui renforcera la dimension sociale du pacte vert. En Europe, le niveau de précarité est encore trop élevé et il est impératif de la combattre, car la cohésion de la société européenne en dépend.

Conclusion: vers une dimension sociale du pacte vert

L'équité sociale est ainsi la clé pour sortir de la crise et la surmonter, mais cela nécessite de mettre les personnes au cœur et au premier plan de la relance. La recherche et la mise en place de solutions à une problématique qui touche une partie non négligeable de la population européenne peuvent donner l'occasion aux institutions de l'UE de renouer avec cette partie de la population qui, précisément en raison de sa situation, est plus distante et se sent donc plus exclue par l'Union.

Afin de renforcer cette **dimension sociale** que le pacte vert promet de prendre en considération lors de la transition vers un continent climatiquement neutre, et en partant du principe que, en l'absence de renforcement de la dimension sociale, aucune transition au sein de l'UE, qu'elle soit verte ou numérique, ne pourra être réellement durable pour ses citoyens, le CESE se dit prêt à donner une voix à ceux qui n'en ont pas, et à superviser les prochaines étapes entreprises par les institutions de Bruxelles afin qu'aucune famille n'ait froid dans son logement, et pour atteindre l'objectif de l'éradication de la précarité énergétique d'ici 2030. L'éradication de cette situation en Europe est un but ambitieux, qui fait toutefois partie intégrante de la transition juste et de ses objectifs, afin de garantir un avenir plus vert mais également plus attentif à l'incidence sociale du changement. Derrière les chiffres et les statistiques se trouvent des familles et des situations dramatiques.

Tandis que l'Europe continue de combattre les effets de la pandémie, l'effort de relance qui suit la crise économique offre une occasion unique de lutter contre la précarité énergétique et de bâtir un avenir plus durable pour la société européenne. Cependant, en définissant sa stratégie de relance, l'Union européenne doit être attentive à ne pas reproduire d'anciens modèles économiques, mais à reconverter l'économie afin de mettre les objectifs climatiques au cœur de son action et d'assurer un avenir plus durable, y compris sur le plan social. À la fin de la conférence, le CESE lance un avertissement: **l'économie, la dimension sociale et la durabilité** sont des aspects complémentaires d'un même parcours, qui partagent le même objectif et doivent aller de pair, et se traduire par une occasion unique d'affronter la neutralité climatique, la relance et la cohésion sociale, un thème qui sera

également abordé lors du sommet de Porto pour une action politique collective et efficace.



L'élimination de la précarité énergétique en Europe d'ici 2030 est la responsabilité de l'Union européenne et doit aussi devenir son objectif dans les prochaines années, sous la forme d'une «coalition» entre les institutions et la société civile organisée. Parce que s'attaquer à la précarité énergétique et en faire un objectif contraignant peut être la preuve que l'UE est aussi capable

de relever d'autres défis pour ses citoyens: dès lors, trouver des solutions peut être un bon moyen pour l'Union de renouer avec les citoyens européens qui la perçoivent comme de plus en plus distante.

Conférence



PROGRAMME

Bruxelles, 20 avril 2021

10:00-10:30 > Allocution d'ouverture

La précarité énergétique, une réalité pour bon nombre de citoyens de l'Union européenne

- **Christa Schweng**, présidente du CESE
- **Projection du film: "COVID-19 pandemic risks undermining progress on energy poverty"** - Euronews (2021)
- **Sarah Coupechoux**, responsable pour l'Europe de la Fondation Abbé Pierre (France)
- **Jeppe Mikél Jensen**, président du nouvel Observatoire européen de la précarité énergétique (Energy Poverty Advisory Hub)

10:30-11:40 > Premier panel

S'attaquer à la précarité énergétique en vue de contribuer aux objectifs pour le climat

Modéré par **Baiba Miltoviča**, présidente de la section TEN du CESE

- **Thomas Pellerin-Carlin**, directeur du Centre énergie de l'Institut Jacques Delors
- **Adela Tesarova**, Chef d'unité, Consommateurs, initiatives locales, transition juste, DG ENER
- **Pierre Jean Coulon**, membre du CESE
- **Jagoda Munić**, directrice de la branche européenne des Amis de la Terre (partenaire de la Coalition pour le droit à l'énergie)
- **Monique Goyens**, directrice générale du BEUC (partenaire du projet STEP)

11:50-13:00 > Deuxième panel

S'attaquer à la précarité énergétique en vue de réduire les inégalités

Modéré par **Aurel Laurențiu Plosceanu**, président de la section SOC du CESE

- **Helder Ferreira**, directeur du Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN)
- **Freek Spinnewijn**, directeur de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA)
- **Barbara Kauffmann**, directrice pour l'emploi et la gouvernance sociale, DG EMPL
- **Lutz Ribbe**, membre du CESE
- **Jean-Luc Alluard**, directeur chargé de la RSE et du développement durable, direction régionale Pays de la Loire, ENEDIS-EDF

14:30-15:45 > Troisième panel

La précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe

Modéré par **Peter Schmidt**, président de la section NAT du CESE

- **Kadri Simson**, commissaire européenne à l'énergie
- **Emmanuelle Wargon**, ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement (France)
- **Blaž Košorok**, secrétaire d'état slovène au ministère de l'infrastructure
- **Ville Niinistö**, député au Parlement européen
- **Moritz Schleicher**, membre du Bureau exécutif, JEF Europe et Generation Climate Europe

15:45-16:00 > Observations finales

- **Cillian Lohan**, vice-président du CESE chargé de la communication
- **Stefano Mallia**, président du groupe des employeurs (groupe I) du CESE
- **Oliver Röpke**, président du groupe des travailleurs (groupe II) du CESE
- **Séamus Boland**, président du groupe «Diversité Europe» (groupe III) du CESE

Principales conclusions proposées

ÉRADIQUER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE D'ICI À 2030

Definire una strategia globale per affrontare la povertà energetica che colpisce 35 milioni di europei

- Il faut déployer une stratégie politique européenne globale et cohérente pour lutter contre la précarité énergétique. La précarité énergétique doit être pleinement intégrée dans le pacte vert pour l'Europe, dans les objectifs de développement durable et dans le socle européen des droits sociaux afin d'atteindre les objectifs fixés dans les domaines écologique, social et économique.
- Les États membres devraient élaborer des **plans ou des politiques nationaux visant à éradiquer la précarité énergétique en intégrant et en assurant la cohérence de tous les instruments de financement et d'action** aux niveaux national et de l'UE. Les **plans nationaux pour la reprise et la résilience** devraient offrir une excellente occasion de créer ces synergies pour la période post-COVID.
- **Les organisations de la société civile devraient jouer un rôle clé** dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de ces politiques. Il convient de les soutenir, car elles peuvent apporter une **aide directe aux plus vulnérables** à court et à long terme et faciliter la **rénovation du parc immobilier de l'UE**, qui est cruciale pour éradiquer la précarité énergétique.
- **Les citoyens de l'UE**, en particulier les plus vulnérables, **ont besoin de mesures et de soutiens spéciaux, comme les guichets uniques**, afin de pouvoir bénéficier d'informations impartiales sur les possibilités de rénovation et de financement au niveau local, en vue de s'attaquer aux racines du problème.
- Les mesures à mettre en œuvre peuvent **stimuler l'emploi local**, en particulier dans le secteur de la construction et de l'industrie manufacturière. À cet égard, la reconversion et la formation professionnelle devraient être une priorité. Les entreprises peuvent également jouer un rôle important dans la stimulation de l'innovation et des technologies nécessaires.
- **Une production énergétique décentralisée, poursuivant un objectif social et solidaire**, est nécessaire pour donner aux citoyens les moyens d'agir en leur offrant davantage de choix.

Assurer une compréhension commune du phénomène

- Les États membres doivent convenir d'une **définition commune de la précarité énergétique au niveau de l'UE**, fondée sur les propositions de la Commission, afin de garantir que la compréhension du concept et la mise en œuvre des politiques dans ce domaine soient cohérentes dans l'ensemble de l'UE.
- Les institutions de l'UE et les États membres doivent continuer à mettre au point des **indicateurs communs complets** qui permettent aux décideurs politiques au niveau européen, national et local de bien comprendre la nature de la précarité énergétique et d'aligner les politiques déployées sur les objectifs de développement durable.

Mise en œuvre de mesures spécifiques

- **Rendre opérationnelle la vague de rénovations pour l'Europe**, en garantissant un financement et des mesures de mise en œuvre appropriés.
- **Lutter contre la précarité énergétique dans le cadre des prochaines révisions de la législation sur l'énergie**, notamment la directive sur la performance énergétique des bâtiments, la directive sur les énergies renouvelables et la directive sur l'efficacité énergétique, en répondant aux besoins des groupes les plus vulnérables et en veillant à ce qu'ils ne paient pas la facture la plus élevée.
- Soutenir **la recherche et l'innovation** en poursuivant des objectifs d'éradication de la précarité énergétique.
- **Renforcer l'action locale** en matière de précarité énergétique.
- Utiliser au mieux les **programmes de financement de l'UE** par l'intermédiaire du Fonds de cohésion, du Fonds pour une transition juste et de la facilité pour la reprise et la résilience afin de lutter contre la précarité énergétique.

Lancer une coalition large et ambitieuse pour maintenir un engagement fort

- La Commission européenne (et son Observatoire européen de la précarité énergétique), le Parlement européen, le Conseil, les États membres, le Comité européen des régions, le Comité économique et social européen et les organisations de la société civile doivent élaborer un discours fort et mettre sur pied une vaste coalition poursuivant un objectif : éradiquer la précarité énergétique d'ici à 2030.
- Cette coalition devrait se réunir annuellement pour faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et sensibiliser à l'action commune.

Conclusions

Introduction

Donner une impulsion politique à la question de la précarité énergétique

En 2019, plus de 35 millions d'Européens estimaient ne pas pouvoir se permettre de chauffer convenablement leur logement. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les préoccupations n'ont cessé de croître en ce qui concerne la précarité énergétique. Celle-ci affecte les conditions de vie pratiques des familles, des femmes, des jeunes couples, des enfants, des personnes âgées et, en particulier, des ménages les plus vulnérables. Il s'agit d'un problème inquiétant, qui entraîne des coûts humains, sociaux et financiers considérables et qui ne peut rester sans réponse de la part des décideurs de l'UE. L'UE et ses États membres devraient élaborer un récit politique et mettre sur pied une coalition pour faire de la précarité énergétique une priorité de l'agenda de l'UE, en fixant un objectif spécifique d'éradication de celle-ci à l'horizon 2030.

Les objectifs ambitieux que l'UE s'est fixés en matière de climat exigeront que la transition s'accélère d'une façon qui peut potentiellement accroître les inégalités en Europe en matière d'accès à l'énergie. Il est essentiel d'inclure la question de la précarité énergétique en tant que priorité dans le plan d'action et dans la trame narrative du pacte vert pour l'Europe, en donnant un sens tangible à la devise «ne laisser personne pour compte» afin de parvenir à un consensus autour de ses objectifs.

En outre, la reprise post-pandémique est une occasion de réinitialiser le système afin de renforcer la résilience de la société européenne et de lutter contre la précarité énergétique au cœur de celle-ci. Les investissements devraient déboucher sur une économie européenne du «bien-être», fondée sur les principes fondamentaux de l'UE que sont les valeurs démocratiques et l'état de droit, la protection des droits de l'homme et des droits sociaux, le renforcement de la résilience économique de l'UE, la stimulation de son économie, la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies,

la neutralité climatique et la pleine mise en œuvre du socle européen des droits sociaux (SEDS) d'ici 2050 au plus tard. La lutte contre la précarité énergétique participe de tous ces objectifs. En fait, réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale est l'un des trois grands objectifs que l'UE doit atteindre d'ici à 2030, comme indiqué dans le plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux. Par conséquent, il convient de lutter contre la précarité énergétique dans le cadre des objectifs de développement durable, du pacte vert pour l'Europe et du plan d'action sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux afin d'atteindre les objectifs fixés sur le plan écologique, économique et social.

Appel en faveur d'une large coalition politique

Il convient de s'attaquer à la précarité énergétique sur la base d'une vaste coalition politique entre les trois institutions de l'UE et la société civile organisée européenne. Cette coalition devrait être l'occasion de montrer comment l'action de l'UE peut aider les gouvernements nationaux à résoudre les problèmes pratiques des citoyens européens et promouvoir la solidarité entre les États membres. La prochaine présidence slovène et le nouveau trio qui suivra (France – République tchèque – Suède) devraient faire de la réduction de la précarité énergétique une priorité. Les organisations de la société civile devraient jouer un rôle clé dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique en matière de précarité énergétique en Europe. Par conséquent, le CESE propose d'organiser une conférence annuelle pour faire le point sur les progrès accomplis dans la lutte contre la précarité énergétique au niveau européen par les trois institutions de l'UE et la société civile organisée dans le cadre d'une étroite collaboration entre elles.

Le sommet de Porto des 7 et 8 mai 2021 sera déjà une excellente occasion de donner une impulsion politique à l'inclusion de la précarité énergétique dans le socle européen des droits sociaux et dans son plan d'action et de renforcer la dimension sociale du pacte vert pour l'Europe.

Sur la base des résultats de la conférence en ligne organisée par le CESE sur le thème «La précarité énergétique à la croisée des chemins entre le socle européen des droits sociaux et le pacte vert pour l'Europe», le 20 avril 2021, les présentes conclusions exposent ci-après les principaux défis évoqués par les participants à la conférence, et leurs principales recommandations.

Établissement d'une stratégie globale, de plans nationaux et d'un soutien financier

Le nouveau cadre financier pluriannuel et l'instrument de relance NextGenerationEU devraient être utilisés pour lutter contre la précarité énergétique après la COVID. En particulier, ils devraient soutenir des investissements à grande échelle de l'UE dans la rénovation des bâtiments, dans des logements sociaux abordables et économes en énergie, ainsi que dans des projets de logements collectifs. En outre, le Fonds de cohésion et le mécanisme pour une transition juste pourraient fournir des ressources aux régions et aux communautés les plus touchées par la transition vers une énergie propre, en veillant, par exemple, à ce que les systèmes de chauffage urbain fonctionnant au charbon bénéficient de solutions de remplacement propres et abordables. La Commission devrait également continuer à financer des projets relatifs à la précarité énergétique dans le cadre d'Horizon Europe et du programme LIFE.

Les États membres qui se montrent peu engagés en faveur de la lutte contre la précarité énergétique dans le cadre de leurs plans nationaux en matière d'énergie et de climat (PNEC) devraient être encouragés à intensifier leurs efforts au moyen de cadres de suivi et d'évaluation clairs, conformément à la recommandation de la Commission sur la précarité énergétique. Tous les États membres devraient être encouragés à élaborer des mesures pertinentes dans le cadre de leurs stratégies de rénovation à long terme.

Les États membres devraient élaborer des plans et des politiques nationaux visant à éradiquer la précarité énergétique en intégrant et en assurant la cohérence de tous les instruments de financement et d'action aux niveaux national et de l'UE. Les plans nationaux pour la reprise et la résilience (PNRR) devraient offrir une excellente occasion de créer ces synergies pour la période post-COVID et devraient être cohérents avec les PNEC. Par exemple, les États membres pourraient inclure dans leurs plans des mesures telles que la création d'un fonds national pour les mesures d'efficacité énergétique à destination des ménages à faible revenu, l'introduction de normes de performance pour les bâtiments neufs et anciens et de normes minimales de qualité pour les logements loués, ou encore des incitations financières à la rénovation, modulées en fonction des revenus des ménages.

Les organisations de la société civile devraient jouer un rôle clé dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de ces politiques au niveau national et de l'UE, en exploitant également leurs connaissances spécifiques et leurs relations pour proposer des améliorations structurelles au cadre réglementaire.

Assurer une compréhension commune du phénomène

La précarité énergétique est une question complexe qui concerne de nombreux aspects de la vie quotidienne: chauffage, refroidissement, éclairage, alimentation des appareils en énergie, etc. Une compréhension commune de la précarité énergétique est nécessaire pour permettre une action harmonisée aux niveaux européen, national et local.

Les États membres doivent donc convenir d'une définition commune de la précarité énergétique au niveau de l'UE sur la base de propositions de la Commission, tandis que les institutions de l'UE et les États membres doivent continuer à élaborer des indicateurs communs et complets pour permettre aux décideurs politiques de l'UE, nationaux et locaux de comprendre la précarité énergétique et de l'aligner sur la mise en œuvre des ODD. Ceux-ci devraient tenir compte non seulement de la question principale du chauffage des bâtiments, mais aussi du refroidissement et de l'accès aux transports.

La Commission européenne a publié des recommandations spécifiques sur la précarité énergétique, qui aident et orientent l'évaluation du phénomène aux niveaux national et régional, ainsi que sur l'identification des bonnes pratiques.

Éradiquer la précarité énergétique en accordant une attention particulière aux plus vulnérables

Avant même la pandémie, les systèmes de protection sociale étaient sous-financés et peinaient à couvrir correctement la population vulnérable. La pandémie a révélé et aggravé les inégalités et les faiblesses structurelles, qui touchent de manière disproportionnée les plus vulnérables. La précarité énergétique ne fait pas exception à cette règle, elle qui touche en particulier les groupes suivants dans notre société développée: les personnes âgées, les sans-abri, les travailleurs atypiques et indépendants, les ménages à faibles revenus, les femmes, les enfants des ménages à faibles revenus, les personnes handicapées, les gens du voyage et les Roms, les migrants et les demandeurs d'asile.

Pour mettre fin à la précarité énergétique de ces groupes, les mesures suivantes sont proposées:

Droit à l'énergie

L'accès à une énergie propre et abordable devrait être garanti à tous, quel que soit leur revenu, et être reconnu comme un droit humain et social conformément aux principes 19 (droit à un logement adéquat) et 20 (droit aux services essentiels) du socle européen des droits sociaux. À cette fin, il convient d'instaurer une aide directe sur mesure au revenu pour les ménages à faible revenu (par exemple, au moyen de tarifs sociaux/réduits, d'allocations spécifiques de chauffage/logement ou de compléments aux prestations sociales) et d'interdire la déconnexion.

Mesures au niveau de l'ue et au niveau national

- La lutte contre la précarité énergétique devrait être intégrée et traitée dans toutes les initiatives destinées aux plus vulnérables, en particulier dans le cadre de la future initiative en faveur du logement abordable, de la plateforme de collaboration contre le sans-abrisme, de même que dans le cadre des initiatives déjà adoptées que sont la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées pour la période 2021-2030, le cadre stratégique 2020-2030 de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms, et la garantie pour l'enfance.
- Toutes les politiques et réglementations européennes et nationales en faveur d'une transition vers une économie verte et sans carbone dans le cadre du pacte vert et des initiatives prévues dans le plan d'action du socle européen des droits sociaux devraient faire l'objet d'une évaluation préalable de l'impact social et distributif afin de garantir que les inégalités n'augmentent pas en conséquence.
- La protection des ménages les plus vulnérables devrait également être une priorité dans le cadre de la prochaine révision de la législation pertinente dans le domaine de l'énergie, en veillant à ce que les personnes en situation de précarité énergétique ne soient plus prisonnières d'infrastructures recourant au gaz fossile ou au charbon et n'aient pas à payer le prix de la transition. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la possibilité d'étendre le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE aux bâtiments, car cela pourrait conduire les ménages pauvres à faire face à

une hausse des prix de l'énergie, à des augmentations des loyers et à des logements moins abordables. Il serait utile de créer des synergies plus claires entre la directive relative à l'efficacité énergétique (DEE), la directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) et la directive sur les énergies renouvelables (RED) afin de rationaliser les rénovations et les installations exploitant les énergies renouvelables en vue de parvenir à des systèmes de chauffage et de refroidissement fondés intégralement sur les énergies renouvelables et de donner la priorité à leur accès pour les personnes vulnérables. La DEE révisée pourrait doter les États membres d'un budget important pour veiller à ce que l'efficacité énergétique soit accessible et disponible pour les personnes vivant dans les bâtiments les moins performants d'Europe et à ce que les ménages à faibles revenus aient accès à des financements, à des programmes sur mesure et à une assistance pratique. Les programmes spécifiques d'efficacité énergétique devraient accorder la priorité aux associations de logement social et de construction de logements, aux locataires à faible revenu et aux propriétaires de logements à faible revenu. Des mesures ambitieuses seront également nécessaires lors de la prochaine révision de la directive PEB. Il s'agirait notamment de fixer des normes de haute performance pour les équipements de chauffage et de rendre ces équipements hautement performants accessibles au plus grand nombre possible.

- La vague de rénovations ne devrait pas soutenir les investissements conduisant à une exclusion accrue des groupes à faibles revenus et des groupes vulnérables en matière de logement. Un appel clair pourrait être lancé aux États membres pour qu'ils surveillent l'incidence des rénovations de bâtiments sur les augmentations de loyers et les empêchent, par exemple en plafonnant les loyers ou en interdisant les expulsions. Un cadre réglementaire pourrait être mis en place pour réduire la flambée des prix de l'immobilier et maintenir les mêmes niveaux de loyer après des travaux de rénovation.

Mesures au niveau local

- Les citoyens de l'UE, en particulier les plus vulnérables, ont besoin de mesures et de soutiens spéciaux, comme les guichets uniques, afin de pouvoir bénéficier d'informations impartiales sur les possibilités de rénovation et de financement au niveau local, en vue de s'attaquer aux racines du problème. Il s'agirait d'une initiative globale, non biaisée, qui pourrait profiter aux consommateurs en général. Afin de la rendre accessible aux ménages plus vulnérables, des services spécifiques de sensibilisation et d'engagement devraient être fournis.

- Pour atteindre avec succès les ménages vulnérables, il est essentiel de renforcer l'action au niveau local. À cet égard, il convient d'encourager les synergies avec les initiatives existantes telles que la Convention des maires, l'initiative «Énergie propre pour les îles de l'UE», les plateformes pour les régions charbonnières en transition et le nouveau groupe consultatif sur la précarité énergétique, afin de permettre le partage des bonnes pratiques et de fournir des orientations techniques et une évaluation des résultats et des progrès accomplis. Cela devrait également garantir que les fonds européens et nationaux destinés aux mesures d'efficacité énergétique à destination des ménages à faible revenu soient investis avec succès dans les acteurs locaux au niveau municipal. À cet égard, les organisations de la société civile devraient être associées au développement, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives.
- Tant les prêts que les aides pures devraient être utilisés, en fonction du groupe cible, en recourant autant que possible aux petites banques, aux municipalités et aux autorités régionales.
- Les synergies entre les entreprises productrices ou distributrices d'énergie, les autorités locales et les organisations qui protègent les plus vulnérables peuvent proposer des solutions innovantes pour repérer les vulnérabilités cachées et aider à surveiller les niveaux de consommation.

Participation de la société civile

- Le rôle des organisations de la société civile devrait être renforcé s'agissant de l'assistance directe qu'elles fournissent aux plus vulnérables à court et à long terme. Leur rôle dans la rénovation du parc immobilier de l'UE devrait être dûment reconnu et soutenu.
- Les groupes vulnérables et leurs organisations représentatives devraient être mieux et davantage associés au processus décisionnel ainsi qu'à l'élaboration et à l'évaluation des politiques mises en place pour prévenir ou réduire la précarité énergétique, ainsi qu'à la réglementation des services énergétiques.
- Un dialogue structuré régulier avec les organisations de la société civile, y compris les ONG sociales, est nécessaire pour veiller à ce que les besoins des groupes les plus vulnérables soient intégrés dans le pacte vert pour l'Europe et le pacte pour le climat, les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et les plans nationaux pour la reprise et la résilience.

- Grâce à leurs relations avec les citoyens et les entreprises au niveau local, les organisations de la société civile pourraient également contribuer à la sensibilisation, à la création de synergies et de partenariats et à la formulation de propositions politiques concrètes, en participant à leur déploiement au moyen d'actions ciblées au niveau microéconomique.

Un triple avantage pour la relance économique, la neutralité climatique et les citoyens européens

La vague de rénovations peut apporter une contribution significative à la neutralité climatique et à la reprise économique de l'UE et stimuler l'emploi dans le secteur de la construction. Le marché de la rénovation est une composante essentielle des activités de nombreuses PME du secteur de la construction, qui représentent plus de 90 % des entreprises du bâtiment dans l'UE. Étant donné que la vague de rénovations concerne tant des projets individuels de rénovation des bâtiments que des projets de rénovation de quartiers entiers, les appels d'offres publics devraient viser à offrir des chances égales aux grandes entreprises et aux PME.

Les entreprises devraient générer de l'innovation et des technologies appropriées et suivre une approche de rénovation approfondie et globale, dont le caractère abordable ne doit pas être négligé. La recherche et l'innovation devraient être soutenues par des programmes de l'Union européenne visant à éradiquer la précarité énergétique.

Pour avoir un impact tangible, il est nécessaire de définir des objectifs clairs et des incitations financières qui tiennent compte des différents types de bâtiments et de la capacité économique des acteurs: les bâtiments construits à l'ère soviétique en Europe orientale doivent être rénovés, de même que les bâtiments construits dans les villes d'Europe occidentale. Le secteur du bâtiment doit être placé au centre de la transition et la vague de rénovations doit fournir un mécanisme spécifique de ciblage de la précarité énergétique.

Des investissements ciblés et des instruments de financement dans des logements économes en énergie et des bâtiments durables peuvent avoir une incidence positive sur l'économie. En outre, les bâtiments eux-mêmes peuvent être intégrés dans les réseaux énergétiques, de sorte à pouvoir servir de pôles énergétiques et d'installations de stockage.

Le rôle des entreprises privées dans la lutte contre la précarité énergétique pourrait également être approfondi en ce qui concerne l'innovation et la création d'outils et de technologies pour les matériaux économes en énergie et les systèmes d'énergie éolienne et houlomotrice, en utilisant le cas échéant des fonds de l'UE.

La reconversion et le perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre sont essentiels, en particulier dans le contexte de la transition numérique. Il est également de la plus haute importance de rendre l'industrie du bâtiment attrayante pour les jeunes (par exemple au moyen de salaires décents et d'emplois nouveaux, sûrs, verts et de qualité élevée au niveau local). Une campagne européenne devrait promouvoir cette nouvelle vague d'entreprises et ces nouveaux emplois potentiels auprès des jeunes générations en lançant un programme «Erasmus pour la rénovation en matière d'efficacité énergétique 2050».

Nouveaux modes de production d'énergie: production énergétique décentralisée

La transition énergétique ne constitue pas seulement un enjeu technologique, mais également un défi social et politique majeur. Les travailleurs, les syndicats et les consommateurs doivent être associés à la transition énergétique, comme l'ont promis les décideurs politiques.

Le secteur de l'énergie en Europe traverse une révolution, avec pour objectif la transition vers des énergies vertes et renouvelables et l'union de l'énergie. Ce processus offre l'occasion de mettre au point de nouveaux modes de production d'énergie dans le cadre desquels les citoyens sont des acteurs de premier plan susceptibles de contribuer à réduire la précarité énergétique.

L'UE et les États membres peuvent faciliter ce processus en réduisant la bureaucratie excessive et en permettant à davantage de personnes d'investir.

Les formes d'approvisionnement énergétique décentralisées, renouvelables et numérisées sont susceptibles de réduire la pollution, d'apporter un développement économique aux régions, d'améliorer l'efficacité énergétique des logements et de réduire la précarité énergétique.

Dans un système décentralisé, les consommateurs en tant que clients actifs, les communautés énergétiques citoyennes, les agriculteurs, les PME et les entreprises locales peuvent eux aussi participer à la création de valeur. Les systèmes énergétiques décentralisés stimulent considérablement le développement régional et peuvent conduire à la création de nouveaux emplois qualifiés et de qualité dans les régions.

Toutefois, lors du développement de ces projets, il importe de veiller à ce que leurs retombées soient socialement réinvesties dans la communauté et dans les services locaux susceptibles de venir en aide aux personnes défavorisées.

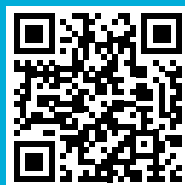
Les communautés et les coopératives énergétiques devraient être encouragées à donner aux citoyens, y compris aux plus vulnérables, un rôle actif dans la production d'énergie propre pour eux-mêmes.



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité «Visites et Publications»
EESC-2021-25-FR
www.eesc.europa.eu



© Union européenne, 2021

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction des photographies / illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur:

Page de couverture & p.15 – © Shutterstock/DedMityay

p. 4 – © Shutterstock/Time PM

p. 5 – © Shutterstock/24Novembers

p. 7 – © Shutterstock/FreshStock

p. 9 – © Shutterstock/Viktoria Kurpas

p. 10 – © Shutterstock/PopTika

p. 12 – © Shutterstock

p. 14 – © Shutterstock/Savvapanf Photo



Print
QE-02-21-605-FR-C
ISBN 978-92-830-5275-3
doi:10.2864/58142

Online
QE-02-21-605-FR-N
ISBN 978-92-830-5270-8
doi:10.2864/35097

FR